

MERENVIELLE

Infos

N°48

Juin 2011

Prochaine édition décembre 2011

Infos générales

- 1 • Etat Civil
- Eglise

En Mairie

- 2 • Commémoration du 8 mai
- Création logements
- 3 • Rénovation maison du Village
- 4 • Orientations Budgétaires 2011
- 9 • Relais assistantes maternelles
- 10 • Ecole élémentaire du Sivom
- 11 • Centre Social
- 13 • Vivons ensemble
- Syndicat des eaux
- 14 • ADMR
- 15 • FNATH
- 16 • La TNT
- 17 • SNCF
- 19 • La Pépinière de Bouconne

La vie des Associations

- 20 • La Chorale La Bosca
- 21 • Entraide et Partage Travail
- 23 • La Boule Mérenvielloise
- 25 • Le 38 TSM
- 27 • L'Arche des Bambins
- 29 • ACCA
- Culture et Loisirs
- 30 • Petites annonces

Pages



Allô Mairie :

Lundi 15h00 – 19h00
Mardi 14h30 – 18h00
Mercredi 15h00 – 19h00
Vendredi 09h00 – 12h00 et 14h00 – 18h00





Etat Civil

Naissance

Victor **GONZALEZ** né à Toulouse le 19 Avril 2011



Il est desservi par deux Prêtres : Le Père Hervé du PLESSIS, Doyen et le Père Arthur de LEFFE
Tous deux essaient de redynamiser le secteur et ont organisé leur présence ainsi :

- 3 lieux fixes pour les messes hebdomadaires

Le Samedi 18h00 LEVIGNAC
Le Dimanche 09h30 LAUNAC
Le Dimanche 11h00 GRENADE

Vous pouvez contacter les Pères Arthur et Hervé :

- **par mail** : contact@doyennedugrandselve.fr
- **par téléphone** : 05 61 82 61 35 ou 05 61 85 62 22
- **par courrier** : Presbytère – 19 Rue Gambetta - 31 330 Grenade
- **site internet** : <http://www.doyennedugrandselve.fr/>

Commémoration du 8 mai 1945

La commémoration du 8 mai 1945 a eu lieu le 15 Mai 1945 à 11 heures, devant la Stèle du monument aux morts.

Étaient présents, les anciens combattants et porte-drapeaux de Lévignac, le représentant de la Brigade de Gendarmerie de Léguevin, Mr le Maire, les adjoints, les élus municipaux, Les Présidents d'associations et une quarantaine d'habitants.

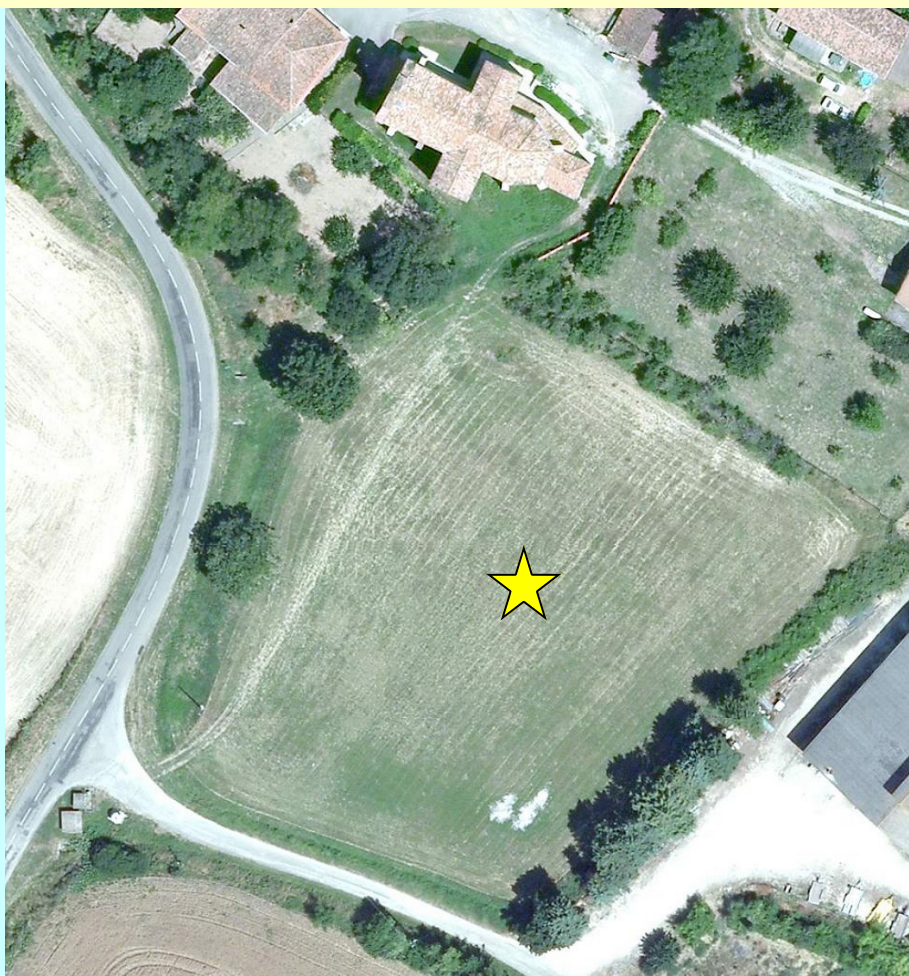
A l'issue de la cérémonie, tous se sont réunis pour un apéritif à la salle communale.



Information

Sur le terrain communal, (derrière l'église) une douzaine de logements, en partie en accession à la propriété et l'autre en location, va être construit.

Cette opération immobilière pourra être réalisée vers la fin de l'année 2013, en même temps que la réalisation de l'assainissement collectif de la commune.



Rénovation de la maison du village (ancien logement du receveur des Postes), par nos employés communaux : Jérôme et Laurent.



Après plusieurs mois de travaux importants (4 mois environ), dans la maison :

Doublage et isolation des murs et des plafonds, salle de bains et cuisine refaites entièrement, parquets dans les chambres et la salle à manger, peintures intérieures et extérieures, volets et portes, crépis de la façade coté jardin.

La maison est prête pour la location comme neuve, rénovée par la "Brigade des feuilles", qui sait aussi, être polyvalente qu'efficace.



MAISON T3 A LOUER

La Mairie de MERENVIELLE loue une Maison ancienne de village T3 complètement rénovée (isolation, peinture, etc...) de 80 m2 environ, avec terrasse couverte de 10 m2 environ, et un jardin. Composée d'une grand salon/séjour avec cuisine américaine équipée avec cheminée, 2 chambres, salle d'eau. Chauffage électrique.

Proximité de la Gare SNCF (1 km) et à 15 mns de Colomiers ou Blagnac; Crèche dans le village, Ecoles (avec CLAE) à 1 km, CLSH, Collège et Lycée à 6 kms, avec transports scolaires gratuits. Tous commerces à 4 kms.

Loyer 550 € mensuel, libre été 2011.

Tél pour renseignement à la mairie au 05.61.86.61.64

LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES DE 2011.

La maîtrise des dépenses permet de maintenir les taux d'imposition communaux actuels au dessous des moyennes nationale et départementale :15% pour la taxe d'habitation, (nationale 23,54%, départementale 25,49%); 18% pour le foncier bâti (respectivement 19,67% et 21,69%); et 86,00% pour le foncier non bâti. (90,25% en départemental).

LE FONCTIONNEMENT GENERAL DES SERVICES

Crédits de fonctionnement (recettes budget 2011)	422 141 €
Résultats de fonctionnement reporté (exercices antérieurs)	+ 91 127€
TOTAL DE LA SECTION FONCTIONNEMENT	= 513 268 €
Total des dépenses prévisionnelles de fonctionnement 2011	458 268 €
Virement à la section investissement (auto financement)	+ 55 000 €
	= 513 268 €

➤ En Dépenses

Les charges à caractère général sont en baisse de 18 650 € soit 15,6%, dû principalement au poste « entretien des bâtiments » :10 000 € au lieu de 15 000 €, entretien de voies et réseaux moins 4 000 € à 6 000 €, les autres postes restant globalement stables.

Les charges de personnel sont en augmentation de 13 400 € par prise en compte de l'augmentation réglementaire du personnel titulaire, et du régime indemnitaire et des charges sociales et de prévoyances afférentes.

Les autres charges de gestion courante : en augmentation de 11840 € Cantine scolaire : + 2 500 € ; Groupe Scolaire : + 35 000 € (précédemment en investissement). Arche des Bambins : - 5 000 € à 75 000 €.

➤ En Recettes

PRINCIPAUX POSTES DE RECETTES :

422 141 €

➤ Produit des contributions (impôts)	136 076 €	(131 478 € en 2010)
➤ Dotations diverses	81 501 €	(80 220 € en 2010)
➤ Dotation communautaire	56 000 €	(56 000 € en 2010)
➤ Participation CAF à la crèche	60 000 €	(budget 2010 : 76 500 €, réalisé 71 039 €)
➤ Participation des communes (crèche)	41 850 €	(35 400 € en 2010)
➤ Loyers	16 400 €	
➤ Allocations compensatrices	15 314 €	(9 024 € en 2009)
➤ Travaux en régie, droits de mutations)	15 000 €	

LES INVESTISSEMENTS

LES DEPENSES

614 309 €

Déficit d'investissement reporté	24 035 €
Remboursement de la dette en capital :	29 400 €
Dépenses d'équipement (frais d'études)	25 965 €
Construction groupe scolaire (repris en fonctionnement)	0 €
Réseaux et voiries (panneaux de signalisation)	5 909 €
Achat de mobilier mairie crèche	5 000 €
Achat matériel d'atelier	3 000 €
Matériel informatique (photocopieur)	6 000 € (subvention 2 000 €)
Travaux bâtiments communaux (fin du sinistre « Belloc »)	45 000 €
Achat de terrains (appel à emprunt) si opportunité	100 000 €
Travaux de réfection et agrandissement mairie (Ce dernier poste est sur une programmation pluri annuelle)	370 000 € (subvention 130 000 €)

LES RECETTES

Subventions d'investissement	132 000 €
Excédent de fonctionnement capitalisé	74 035 €
Autofinancement budget 2010	55 000 €
Amortissements	5 274 €
Emprunts	348 000 €
TOTAL DES RECETTES	614 309 €

MAIRIE DE MERENVIELLE		CA 2010	BP 2011
Chapitres	SECTION DE FONCTIONNEMENT	Budget	Réalisé
	VUE D' ENSEMBLE	2010	2010
N°	DEPENSES DE L' EXERCICE	505 220	379 078,26
011	Charges à caractère général	123 800	63 738,57
012	Charges de personnel et frais assimilés	140 450	127 110,61
65	Autres charges de gestion courante	189 310	183 819,22
66	Charges financières	4 500	4 409,86
67	Charges exceptionnelles	150	
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	5 274	5 274
022	Dépenses imprévues	1 736	2 334
023	Virement à la section d' investissement	40 000	55 000
002	Déficits antérieurs reportés		
Total	DEPENSES	505 220	379 078,26
	RECETTES DE L' EXERCICE	411 122	450 142,71
70	Produits des services, du domaine	2 400	1 860,50
72	Travaux en régie		5 093,93
73	Impôts et taxes	187 778	198 231,67
74	Dotations, subventions, participations	200 644	218 039,65
75	Autres produits de gestion courante	15 300	15 309,36
76	Produits financiers		4,80
77	Produits exceptionnels	5 000	5 208,17
78	Reprises sur amortissements et provisions		
013	Atténuation de charges		6 394,63
002	Excédents antérieurs reportés	94 098	94 097,85
Total	RECETTES	505 220	544 240,56

Résultat du C.A: 165 162,30 €

Résultat de l'Exercice: 71 064,45 €

Chapitres	SECTION D'INVESTISSEMENT	Budget	Résultat	Budget
	VUE D' ENSEMBLE	2010	2010	2011
N°	DEPENSES	651 889	123 632,32	614 309
001	Déficit d'investissement reporté			24 035
	Dépenses d' équipement	624 774	97 864,60	560 874
20	Immobilisations incorporelles	60 000	31 011,91	45 965
21	Immobilisations corporelles	114 774	36 882,62	114 000
23	Immobilisations en cours	450 000	29 970,07	400 909
	Opérations d' équipement (total)	27 115	25 767,72	29 400
	Dépenses des opérations financières	27 115	25 767,72	29 400
16	Remboursement d'emprunts et dettes	27 115	25 767,72	29 400
020	Dépenses imprévues			
	RECETTES	651 889	99 597,42	614 309
001	Excédent d'investissement reporté	31 115	31 115,65	
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	50 000	50 000,00	74 035
	Recettes d' équipement	519 800	11 081,73	480 000
13	Subventions d' investissement	159 800	11 081,73	132 000
16	Emprunts et dettes assimilées	360 000		348 000
	Opérations d' équipement (total)	10 974	7 400	5 274
	Recettes des opérations financières	10 974	7 400,04	5 274
10	Dotations, fonds divers et réserves	5 700	7 092,12	
28	Ammortissements et immobilisations	5 274		5 274
021	Virement de la section de fonctionnement	40 000		55 000

Résultat du C.A: -24 034,90 €

Résultat de l'Exercice: -55 150,55 €

Compte Administratif: 141 127,40 €

Résultat de l'Exercice: 15 913,90 €

1068 Affectation de Résultat: 55 000

002 Excédent Reporté: 91 127

Total des prévisions 2011: Fonctionnement et Investissement: 1 127 577 €

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

COMPTE ADMINISTRATIF 2010

PREVISIONS BUDGET 2011

		BP 2010	CA 2010	BP 2011
Chapitres	LIBELLES	Budget 2010	Réalisé 2010	Budget 2011
N°	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	6 479	4 512,85	5 113
60623	Alimentation	2 000	3 527,56	1 000
60631	Fournitures d' entretien			
60632	Fournitures de petit équipement	500		1 000
6078	Achats de marchandises			
635	Taxes foncières	100	91,00	100
6562	Aides	1 879		2 000
6713	Secours et dots	2 000	894,29	1 013
002	Déficit antérieur reporté			
N°	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	6 479	6 956,30	5 113
7031	Part sur concessions dans les cimetières	200	150,00	150
7038	Autres redevances et recettes diverses			
706	Prestations de srevices	170	170,82	170
708	Autres produits	100	15,00	150
7474	Subventions ou participations de la Commune			
752	Revenus des immeubles. Locations	2 000	2 350,00	2 000
7713	Autres produits exeptionnels		261,90	200
002	Excédents antérieurs reportés	4 009	4 008,58	2 443

Rés. Co. Adm. 2 443,45 €

Rés. Exer. -1 565,13 €

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

COMPTE ADMINISTRATIF 2010

PREVISIONS BUDGET 2011

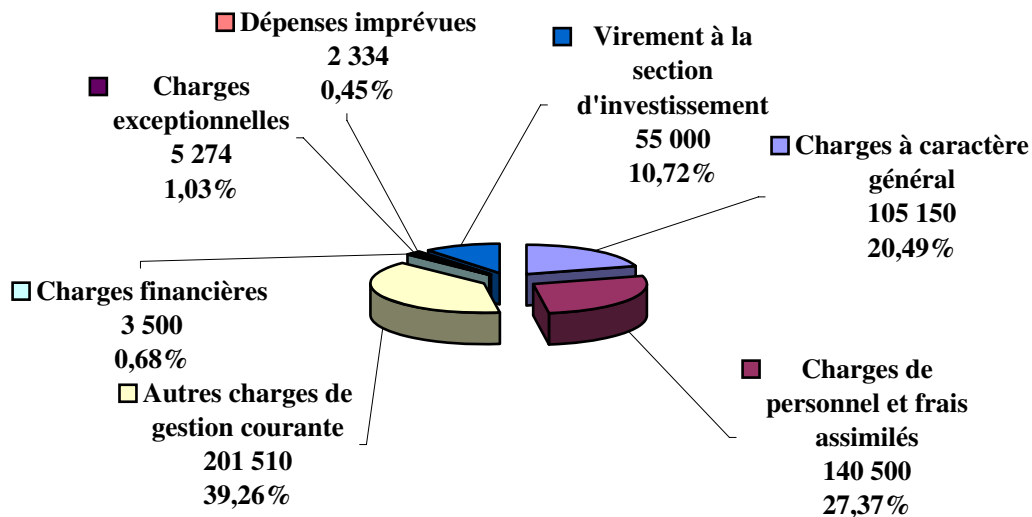
		BP 2010	CA 2010	BP 2011
Chapitres	LIBELLES	Budget 2010	Réalisé 2010	Budget 2011
N°	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	6 479	4 512,85	5 113
60623	Alimentation	2 000	3 527,56	1 000
60631	Fournitures d' entretien			
60632	Fournitures de petit équipement	500		1 000
6078	Achats de marchandises			
635	Taxes foncières	100	91,00	100
6562	Aides	1 879		2 000
6713	Secours et dots	2 000	894,29	1 013
002	Déficit antérieur reporté			
N°	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	6 479	6 956,30	5 113
7031	Part sur concessions dans les cimetières	200	150,00	150
7038	Autres redevances et recettes diverses			
706	Prestations de srevices	170	170,82	170
708	Autres produits	100	15,00	150
7474	Subventions ou participations de la Commune			
752	Revenus des immeubles. Locations	2 000	2 350,00	2 000
7713	Autres produits exeptionnels		261,90	200
002	Excédents antérieurs reportés	4 009	4 008,58	2 443

Rés. Co. Adm. 2 443,45 €

Rés. Exer. -1 565,13 €

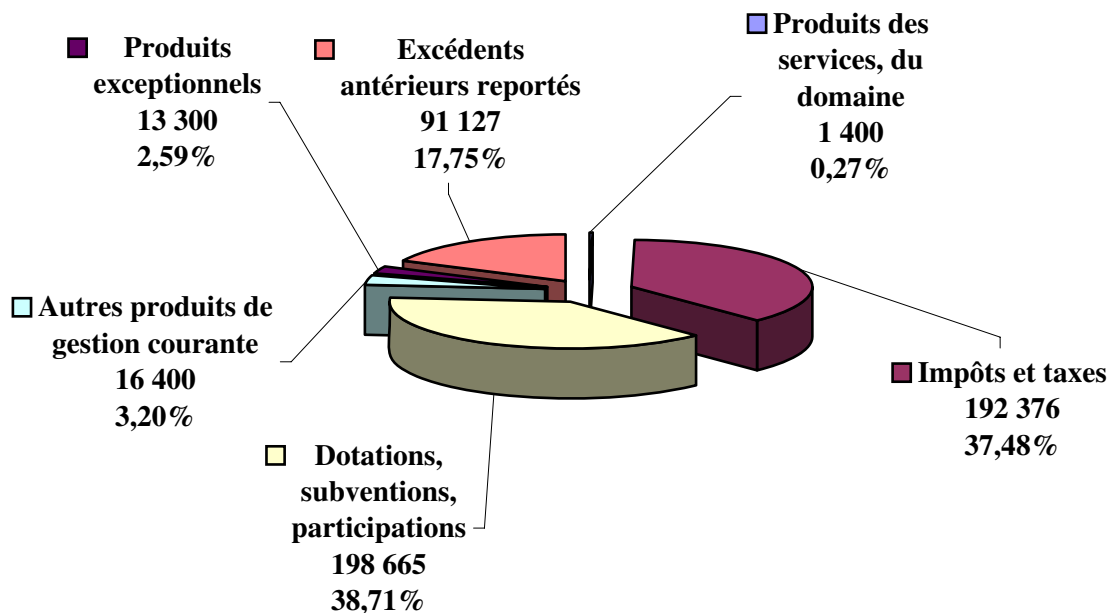
Dépenses de Fonctionnement 2011	513 268
Charges à caractère général	105 150
Charges de personnel et frais assimilés	140 500
Autres charges de gestion courante	201 510
Charges financières	3 500
Charges exceptionnelles	5 274
Dépenses imprévues	2 334
Virement à la section d'investissement	55 000

Dépenses de Fonctionnement 2011 en € & % 513 268 €

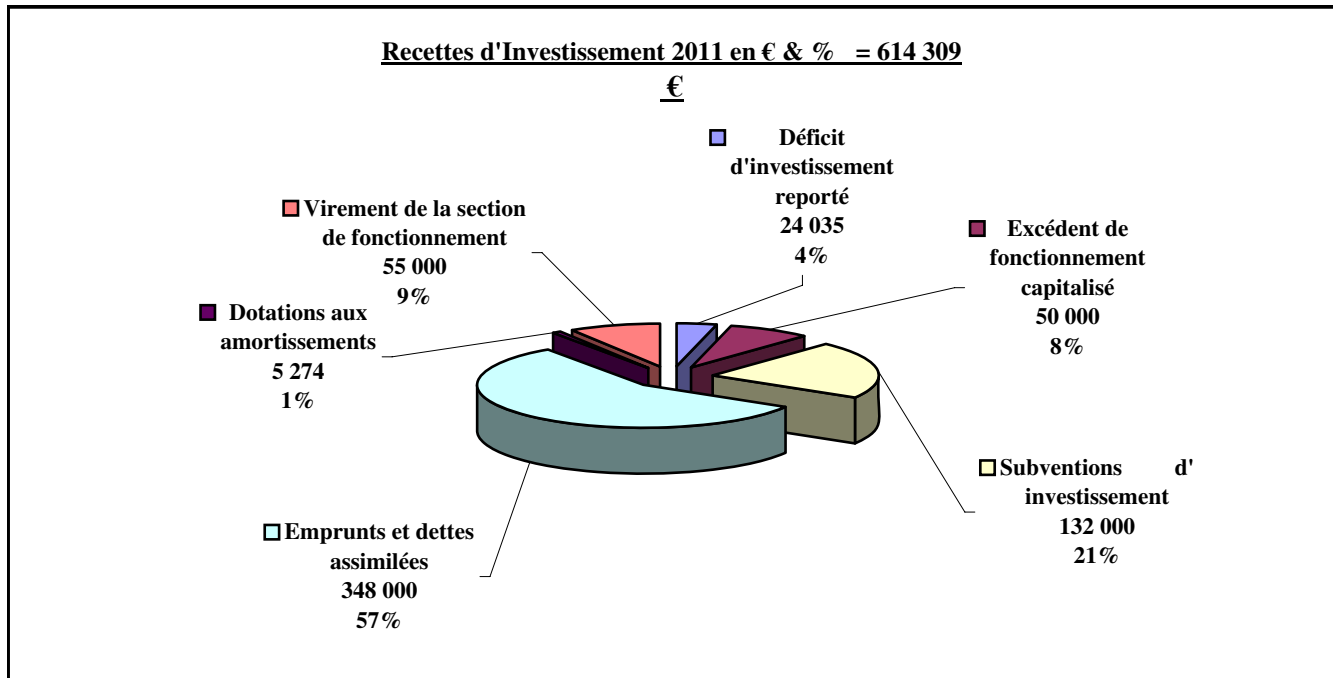


Recettes de Fonctionnement 2011	513 268
Produits des services, du domaine	1 400
Impôts et taxes	192 376
Dotations, subventions, participations	198 665
Autres produits de gestion courante	16 400
Produits exceptionnels	13 300
Excédents antérieurs reportés	91 127

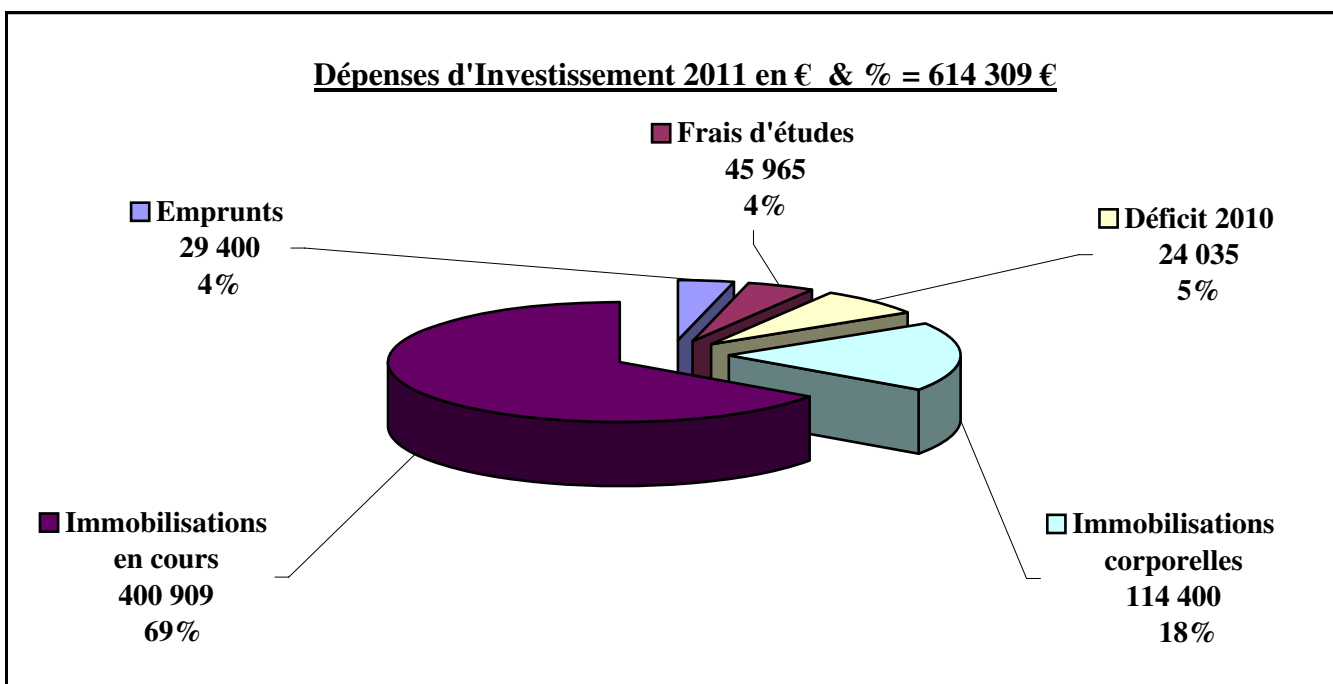
Recettes de Fonctionnement 2011 en € & % 513 268 €



Recettes d'investissement 2011	614 309
Déficit d'investissement reporté	24 035
Excédent de fonctionnement capitalisé	50 000
Subventions d'investissement	132 000
Emprunts et dettes assimilées	348 000
Dotations aux amortissements	5 274
Virement de la section de fonctionnement	55 000



Dépenses d'investissement 2011	614 309
Déficit 2010	24 035
Emprunts	29 400
Frais d'études	45 965
Immobilisations corporelles	114 000
Immobilisations en cours	400 909





Le relais d'assistantes maternelles

Souffle sa première bougie !!!

- **Des missions précises, une structure de proximité, un professionnel à l'écoute**

Dans les articles précédents, je vous présentais le relais d'assistantes maternelles de façon structurelle : les horaires, les rencontres- animations, les permanences.

Je souhaite cette fois –ci aborder ce qui se vit au quotidien sur un mode plus proche du terrain.

Animatrice du relais, je suis éducatrice de jeunes enfants et à partir des missions dictées par la CAF, je suis à disposition des parents et des assistantes maternelles autour des questions d'accueil du jeune enfant.

Le relais c'est d'abord un lieu agréable et accueillant.

Des temps pour favoriser des rencontres et des nouveaux acquis professionnels dans un cadre qui s'adapte en permanence au plaisir et aux besoins des enfants.

Des permanences pour contribuer à l'information et l'orientation des parents dans la recherche d'un mode de garde ou dans leur démarche d'employeur.

Des enfants et des adultes y font connaissance, se lient et se retrouvent quotidiennement.

- **Le relais c'est ça aussi**

Des assistantes maternelles motivées...

La formation « Premiers Secours C 1 » avec l'association « secouristes sauveteurs 31 » pour 18 assistantes maternelles qui sont venues deux samedis matins.

La venue d'un intervenant extérieur LUCIE SORE, Educatrice de jeunes enfants et formatrice pour échanger sur les pratiques professionnelles : « Le positionnement professionnel » pour 27 assistantes maternelles qui se sont déplacées en soirée.

Des enfants, leurs parents et leurs assistantes maternelles qui se rencontrent...

Un spectacle de fin d'année 2010 avec l'association « la coccinelle bleue ».

Une rencontre-sortie aux beaux jours, prévus en juin à la Ferme des cochons bio à Bretx.

Des projets à l'initiative des assistantes maternelles...

Des rencontres organisées avec des personnes retraitées des communes autour de l'activité jardinage.

Préparation du jardin, recherche des « mamies et papis », achats et dons de plantes...le tout offre des temps sympatiques pour jouer avec la terre, l'eau et transmettre des savoir-faire.

Le RAM sera fleuri de juin en octobre.

LE RAM sera en vacances le mois d'Août 2011. LE RAM fera sa rentrée le 12 septembre 2011.

Caroline Coumel Gendre, éducatrice de Jeunes Enfants

ECOLE ELEMENTAIRE DU SIVOM :

QUELQUES NOUVELLES DE LA CONSTRUCTION

Les travaux du nouveau Groupe Scolaire à Pradère avancent : le gros œuvre est quasiment fini, la couverture également. Les entreprises commencent les cloisons intérieures et installent les fenêtres.

Les salles de classes en ossature et bardage bois vont donner un air très chaleureux à l'ensemble.



Sauf retards imprévisibles aujourd'hui, la fin du chantier devrait permettre une ouverture en début de l'année 2012.



SIVOM de la Vallée de la Save

Siège social : Mairie de Mérenvielle

Tél : 05 34 57 48 54

@ sivomdelavalleedelasave@orange.fr



CENTRE SOCIAL DE LA VALLEE DE LA SAVE

5 rue de la Mairie - 31530 LEVIGNAC

Tel : 05 62 13 80 20 Fax : 05 62 13 80 22

Courriel : centre-social.valleesave@save-touch.org

Tous les jours de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 sauf le mercredi

LE CENTRE SOCIAL, C'EST QUOI ?

Participer à des activités collectives intergénérationnelles et conviviales



Transmettre son savoir



Partager son expérience



Construire ensemble un projet pour le village



Etre écouté, soutenu, conseillé, accompagné...

- **FRANCOISE PUY**, agent d'accueil social
- **CAROLINE COUMEL GENDRE**, éducatrice de jeunes enfants
- **ANNICK MAURE**, formatrice en français
- **ISABELLE BESSIERES**, responsable du centre social, conseillère en économie sociale et familiale

Vivons ensemble

Les nuisances sonores



Nous vous rappelons que l'usage des dispositifs techniques **bruyants**, outils de bricolage, de jardinage et appareils de diffusion sonore, susceptibles de déranger votre voisinage est prohibé en dehors des horaires légaux suivant :

- ✚ Les jours ouvrables de **8h30 à 12h00** et de **14h30 à 19h30**
- ✚ Le samedi de **9h00 à 12h00** et de **15h00 à 19h00**
- ✚ Le dimanche et jours fériés de **10h00 à 12h00** et de **16h00 à 18h00**

Le non respect de ces dispositions est répréhensible en application des dispositions des articles L 2212-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, des articles L 571-1 et suivants du Code de l'Environnement relatifs à la lutte contre le bruit, et des décrets d'application n° 95-408 et n° 95-409 du 18 avril 1995.

Pour tout complément, voir le secrétariat de mairie.

Syndicat des eaux



L'eau du robinet provient de l'usine de traitement de **Saint-Caprais** qui produit 35.000 m³/jour. Elle est stockée dans les 2 châteaux d'eau de la commune, celui de Beau Soleil (200m³) et celui de Belloc (150 m³).

La consommation moyenne de Mérenvielle fut en 2010 de 26436m³ pour 177 abonnés soit 149,4 m³/foyer, une valeur **supérieure** à la moyenne des 33 communes du syndicat 128,9 m³/foyer. Le pic de consommation maximum de l'année fut atteint le jeudi 12 juillet 2010.

Le prix de l'eau pour **2012** est fixé à 1,10€/ m³ (+1,7%), la redevance fixe à 43,90€ (+0,0%), la location du compteur D15 à 7,74€ (+2%).

Qualité de l'eau : Toutes les analyses faites durant l'année 2010 furent conformes à la réglementation.

Collecte des piles usagées

Un point de collecte des piles usagées est disponible à la Mairie. Il faut savoir que les piles contiennent des métaux lourds toxiques et nocifs pour l'Environnement et qu'elles représentent **la part la plus polluante** de nos ordures. **Une pile bouton au mercure jetée dans la nature pollue 1m³ de terre et 1000m³ d'eau pendant 50 ans.**



L'association **ADMR** du Canton de Léguevin assure depuis 30 ans, la mission d'aide à domicile auprès des personnes âgées, des personnes invalides mais aussi auprès des familles dans 9 communes de notre canton (sauf Plaisance). Le service, fort de ses 85 aides à domicile titulaires, participe ainsi activement au maintien à domicile, dans les meilleures conditions possibles, d'un public toujours plus demandeur.

Il existe également un service de soins, le **SSIDPA** « La Save au Courbet » qui fonctionne 7 jours sur 7, en complémentarité des cabinets d'infirmiers libéraux. Il assure en particulier le nursing des personnes dépendantes pour les personnes handicapées. Le SSIDPA compte, à ce jour, 10 salariées soit 2 infirmières coordinatrices et 8 aides soignantes.

L'accueil et l'orientation vers une réponse à vos besoins se fait grâce à une équipe composée de 3 salariées administratives et de 3 responsables de secteur bénévoles, aidés dans leur mission par les membres du bureau de l'association.

L'association, actuellement engagée dans une démarche qualité qui devrait aboutir à l'été 2011 sur l'obtention d'une certification Afnor, met son savoir-faire et la qualité de ses intervenantes au service :

- de public fragilisé (personnes âgées, personnes handicapées) par une aide à la vie quotidienne personnalisée (aide à la toilette, ménage, repassage, courses mais aussi stimulation des personnes),
- des familles (naissance, maladie ou accident ponctuel) mais aussi auprès
- des particuliers pour des prestations de ménage et de repassage voir de petit bricolage et de jardinage

Le coût du service peut être pris en charge partiellement par les caisses (APA, MDPH, Caisses de Retraites, Mutuelles, CAF etc), le règlement de Chèques Emplois est accepté et les sommes restant à la charge du bénéficiaire sont déductibles des impôts à hauteur de 50 %.



L'accueil du public se fait au 4 Route de Léguevin – 31820 PIBRAC, tous les jours, du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00 sans interruption.

Téléphone :

Service Aide à Domicile : 05 61 06 83 21

Service de soins : 05 61 85 06 78

<http://www.admr.org/>

novembre 2010

Vie pratique et stationnement des personnes handicapées Les anciens macarons ne sont plus valables à compter du 1^{er} janvier 2011

A partir du 1^{er} janvier 2011, la carte européenne de stationnement pour les personnes handicapées entre pleinement en vigueur. Les anciens macarons Grand Invalide Civil (GIC) – Grand Invalide de Guerre (GIG) ne seront plus valables. Leurs bénéficiaires doivent demander leur remplacement à la Maison Départementale des Personnes Handicapées. Une nouvelle carte de stationnement pour personnes handicapées leur sera automatiquement accordée.

En 2005, la carte européenne de stationnement est entrée en vigueur en France. Toute personne atteinte d'un handicap qui réduit de manière importante et durable sa capacité et son autonomie de déplacement à pied ou lorsque ce handicap nécessite le recours à une tierce personne dans ses déplacements peut recevoir une carte de stationnement.

Depuis 2005, les titulaires du macaron Grande invalide civil (GIC) et Grande Invalide de Guerre (GIG) ont pu le conserver et l'utiliser. Mais cette période transitoire se termine en fin d'année. Tous ceux qui en bénéficient encore doivent donc demander à la MDPH avant le 1^{er} janvier 2011 le remplacement de ce macaron par une carte de stationnement pour personnes handicapées.

La FNATH se tient à la disposition des personnes concernées pour les accompagner dans ces démarches et, plus largement, de toutes les personnes souhaitant obtenir une carte de stationnement.

Rappel

La carte de stationnement pour personnes handicapées permet à son titulaire ou l'accompagnant :
– d'utiliser les places réservées et aménagées dans les lieux de stationnement ouverts au public ;
– de bénéficier des autres dispositions qui peuvent être prises en faveur des personnes handicapées, par les autorités compétentes, en matière de circulation et de stationnement.
Mais elle ne confère pas la gratuité du stationnement. Celle-ci dépend de chaque commune.

Contact :

Association des Accidentés de la Vie, FNATH
10 rue du Château d'Eau
31140 AUCAMVILLE
Tel. 05 61 70 24 83 - Fax 05 61 70 30 19
Nadine Herrero - 06 74 57 28 66
Email : fnath31@wanadoo.fr
<http://www.fnath.org/>



Passage à la télé numérique (TNT) le 08 novembre 2011



Qu'est-ce que le passage à la télé tout numérique ?

C'est le **remplacement** de la diffusion hertzienne analogique des chaînes reçues par l'antenne râteau (TF1, France 2, France 3, CANAL+, France 5/Arte et M6) par une diffusion hertzienne terrestre exclusivement numérique des chaînes reçues par l'antenne râteau ou par d'autres modes de réception (satellite, ADSL, câble, fibre).

Les avantages du numérique

+ de chaînes: le passage à la télé tout numérique permet de passer de 6 jusqu'à **18 chaînes nationales gratuites** dont certaines en HD (Haute Définition), plus les chaînes locales. Des chaînes supplémentaires sont disponibles sur abonnement auprès des opérateurs commerciaux.

+ de choix: des programmes pour toute la famille, des infos, des débats, des programmes jeunesse, du cinéma, des documentaires, des séries, de la musique...

+ de qualité: ces programmes sont diffusés avec une meilleure qualité de réception d'image et de son (images de qualité DVD, son numérique stéréo ou de type Home Cinema).



Il n'est pas nécessaire de changer de poste télé, ni de supprimer l'antenne râteau. Il suffit d'avoir une prise PériTel sur son poste de télévision pour pouvoir brancher un adaptateur TNT. Par ailleurs, tous les postes achetés après mars 2008 sont équipés d'un adaptateur TNT intégré.

Suis-je concerné(e) ?

Oui, si je reçois la télé par une antenne râteau sur un de mes postes.

Non, si je reçois la télé par ADSL, le câble ou le satellite* et si aucun de mes postes n'est relié à une antenne râteau.

* La diffusion des 6 chaînes analogiques reçues par le satellite AB3 s'arrêtera le 30 novembre 2011.

Comment m'équiper ?



AVEC UNE ANTENNE RÂTEAU (ou intérieure)

Je peux recevoir les chaînes gratuites de la TNT avec :

un adaptateur TNT externe branché sur la prise PériTel de la télé actuelle ou une télé avec TNT intégrée

Je peux recevoir plus de chaînes avec :

un abonnement



AVEC UNE PARABOLE

Je peux recevoir les chaînes gratuites de la TNT avec :

- une parabole orientée vers le satellite Astra + un adaptateur **TNT SAT**
- une parabole orientée vers le satellite AB3 + un adaptateur **FRANSAT**

Je peux recevoir plus de chaînes avec :

un abonnement



AVEC UNE BOX ADSL, LE CÂBLE, OU LA FIBRE OPTIQUE.

Je peux recevoir les chaînes gratuites de la TNT avec un abonnement :



Si mon immeuble ou mon lotissement de maisons est raccordé au câble, les chaînes gratuites de la TNT peuvent être accessibles avec un adaptateur TNT ou une télé TNT intégrée. Je vérifie auprès de mon syndic ou de mon opérateur.

Que dois-je faire ?

Je reçois les 6 chaînes analogiques ou moins :

- avant le passage, j'équipe chacun de mes postes reliés à l'antenne râteau ou intérieure d'un mode de réception numérique.
- après le passage, je recherche et mémorise les nouveaux canaux des chaînes sur tous ces postes.



Tous mes postes doivent être adaptés à la réception numérique, sinon ils ne recevront plus la télévision.

Je reçois déjà la TNT par une antenne râteau ou une antenne intérieure: je suis déjà équipé(e) mais, après le passage, je recherche et mémorise les nouveaux canaux des chaînes sur tous les postes reliés à mon antenne râteau.



Je n'attends pas, je m'équipe dès maintenant.

Comment se déplacer de Mérenvielle, à moindre coût, sans les inconvénients du transport routier (stationnement, embouteillage...) tout en préservant l'environnement?

Pensez au **TER Midi Pyrénées**, une manière simple de voyager, sereine et agréable tout en bénéficiant de réductions pour tous !

- Jusqu'à -75 % pour vous rendre au travail !

Avec les forfaits **Midi-Pyrénées Actifs**, pour tous vos déplacements autant de fois que vous souhaitez sur votre trajet domicile/travail.

Bénéficiez également de services supplémentaires comme le forfait à domicile, une information en temps réel sur l'état du trafic...

Exemple de prix : Mérenvielle/Toulouse

Tarif normal 1 A/R	Abonnement Hebdo	Abonnement Mensuel	Abonnement Annuel (mensualité)
13,40€	18,60€	67,00€	55,80€
Coût Final*	9,30€	33,50€	27,90€

- Jusqu'à -50% pour vos loisirs !

Avec la carte **Midi-Pyrénées Loisirs** voyagez toute l'année en toute liberté! (**50%** tous les jours de juillet et août et tous les week-ends le reste de l'année pour le titulaire et 3 accompagnants, **25%** pour le titulaire du lundi au vendredi de septembre à juin). Prix : 20€, valable 1 an.

Exemple de prix : Mérenvielle/Auch

Tarif normal 1 A/R	Tarif à 25% 1 A/R	Tarif à 50% 1 A/R
18,40€	13,80€	9,20€

-Jusqu'à -75 % pour vos études !

Avec les forfaits **Midi-Pyrénées Etudiants**, pour tous vos déplacements autant de fois que vous souhaitez sur votre trajet domicile/lieu d'études.

Exemple de prix : Mérenvielle/Toulouse

Tarif normal 1 A/R	Abonnement Hebdo	Abonnement Mensuel	Abonnement Annuel (mensualité)
13,40€	24,40€	73,70€	49,20€



Avec le TER réduisez votre budget transports !

Coût annuel du trajet avec *Midi-Pyrénées Actifs* pour un parcours quotidien Aller/Retour de 70 kms (220 jours de travail) :

- en voiture individuelle essence (1,30 €/l, consommation 7l/100km): **1401,40 €**
- en TER avec le forfait *Midi-Pyrénées Actifs* Annuel: **669,60 €**
- * en TER avec le forfait *Midi-Pyrénées Actifs* Annuel et la prime transport (prise en charge à 50% par l'employeur) : **334,80 €**

Economies réalisées avec le TER : 1066,60 €



Si vous souhaitez en savoir plus sur les offres *TER Midi-Pyrénées*
CONTACT TER Midi-Pyrénées au **0 891 677 677** (0.23€/min)
Site Internet : www.ter-sncf.com / **Gares & Boutiques SNCF**

Les entreprises de la commune

PÉPINIÈRE DE BOUCONNE



Installés à Mérenvielle, au lieu-dit Bersèlègue, depuis le mois de Mars 2008, Audrey Vieu et Sébastien Maturana proposent à la vente des végétaux.

Sébastien, diplômé d'un cap de pépiniériste et d'un bac pro de paysagiste s'occupe de la création des jardins chez les particuliers.



Il aménage les paysages (murs d'énrochement, allées, création de massifs, engazonnement). Il entretient aussi les parcs et les jardins. Dans son travail, il est aidé de 2 ouvriers paysagistes et d'un apprenti. Audrey est proposée à la vente des fleurs et des plantes.

Le choix est varié et important : Arbres d'ornement, arbres fruitiers, arbustes de haies, caduques et persistants, oliviers, plantes méditerranéennes, et dans une serre des fleurs de saisons et des plants de légumes. Audrey s'occupe aussi de la gestion de la comptabilité.

La création de la pépinière a permis de créer 5 emplois sur Mérenvielle.

Venez découvrir la pépinière dans un cadre boisé qui rend la visite très agréable.



Nous remercions Audrey et Sébastien pour l'accueil que nous avons reçu.

Evelyne, Christophe





CHORALE LA BOSCA



Cette année La Bosca donne un concert dans notre commune.

La chorale est composée d'une quarantaine de chanteurs amateurs de Toulouse et des environs de Mérenvielle. Elle est composée de deux chœurs :

- La **Bosca des villes** : les répétitions ont lieu à Toulouse.
- La **Bosca des champs** : les répétitions ont lieu à Mérenvielle.



Ghilaine. chef de chœur

Le répertoire est varié : renaissance, baroque, classique, romantique, contemporain.

C'est dans une ambiance chaleureuse et conviviale que se retrouvent la Bosca des villes et la Bosca des champs pour un concert gratuit le **samedi 18 juin à 21 heures en l'église de Mérenvielle.**

Après le concert, La Bosca vous invite à partager un petit verre.

La Bosca en répétition



Travailler avec l'Association ce sont :

Des facilités pour tous.

- Aucune démarche administrative à effectuer, l'Association prend tout en charge :
- Déclaration unique d'embauche auprès de l'URSSAF.
- Contrat à durée déterminée et bulletin de paye du salarié.
- Contrat de mise à disposition et facture des heures de travail pour l'utilisateur.
- Paiement des cotisations URSSAF, ASSEDIC, caisse de retraite...

Tout est déclaré et transparent

Une aide pour les demandeurs d'em-

- Missions « de dépannage » dès l'inscription.
- Recherche de mises à disposition « ciblées » vers le projet professionnel.
- Définition d'un processus d'accompagnement

Des avantages pour les utilisateurs.

- Tarifs attractifs.
- Règlement possible par CESU (chèques emploi service préfinancés par les Comités d'Entreprises)
- Responsabilité de l'association vis à vis du code du travail.

... Et la satisfaction d'aider à lutter contre les exclusions

Antennes de l'Association

Fonsorbes : Centre Social
Rue du 11 novembre
☎ 05.61.91.55.21

Léguevin Brax :
3, place du Carré du Fort
☎ 05.61.86.52.78.

Lévignac :
1 bis av de Bouconne
☎ 05.61.06.93.16

Mondonville : Mairie
☎ 05.61.85.58.56

Pibrac :
11 rue principale
☎ 05.61.86.78.22

Plaisance du Touch :
Service Emploi CCAS
3 rue des tilleuls
☎ 05 61 16 39 62

La Salvetat st Gilles :
Espace Emploi Av Saint Exupéry
☎ 05.61.06.02.75

Saint Lys : Maison du Canton
21 route de Toulouse
☎ 05.62.14.70.55



**ENTRAIDE PARTAGE
TRAVAIL**

ASSOCIATION INTERMEDIAIRE

Agréée par la Préfecture et l'A.N.P.E.

Vous cherchez du travail

Vous proposez du travail

Contactez - nous

*Vous souhaitez vous investir
dans le milieu associatif*

Rejoignez - nous



Siège Social : 11, rue Principale
31820 PIBRAC

☎ : 05.61.86.78.22

Fax : 05.61.86.47.70

E-mail : contact@entraide-partage.com
<http://entraide-partage-pagesperso-orange.fr/>

DEMANDEURS D'EMPLOI

L'Association propose aux personnes des travaux occasionnels et participe à leur insertion dans le monde du travail.

1^{ère} Etape : Accueil et Ecoute

- Livret d'accueil
- Inscription et visite médicale
- Premier entretien
- Bilan de la situation
- Evaluation des compétences
- Elaboration de projet

2^{ème} Etape : Proposition de Travail

- Guide du salarié
- Contrat à durée déterminée pour travaux ponctuels
- Salaire en fin de mois, payé par l'Association

3^{ème} Etape: Mise en place d'un parcours Professionnel

- Repérage des aptitudes au travail par des bilans de missions
- Elaboration d'un projet professionnel
- Contractualisation d'engagements réciproques
- Accompagnement individualisé
- Orientation vers des partenaires sociaux-professionnels*

* **Partenariat.** Pôles emploi, Missions locales, CCAS, Comités de bassin, organismes de formation, entreprises d'insertion, Chambre des métiers...

ACTIVITES de L'ASSOCIATION

Chaque année :

- 120 à 150 nouveaux demandeurs d'emploi sont accueillis.
- 180 à 200 salariés effectuent : - 25 à 30 000 heures de travail chez près de 500 utilisateurs particuliers.

TRAVAUX PROPOSES

Donnant droit à déduction fiscale* :

- Ménage
- Repassage
- Garde et transport d'enfants de plus de 3 ans
- Aide aux devoirs
- Jardinage ...
- Bricolage**(Intervention 2hrs maximum)

Aide :

- A la manutention
- A la tapisserie et la peinture**
- A la maçonnerie**

* Impôts sur le revenu : déduction de 50 % du montant des travaux dans la limite annuelle fixée par l'Etat.

** en fonction des demandeurs d'emploi inscrits à l'association.

C O N T R A T S D E M I S E A D I S P O S I T I O N

C O N T R A T S A D U R E E D E T E R M I N E E

UTILISATEURS

L'association s'efforce de satisfaire les offres d'emploi pour des travaux occasionnels proposés par différentes catégories d'utilisateurs :

- Particuliers
- Commerçants*
- Collectivités
- Artisans*
- Associations
- Entreprises*

1^{ère} Etape : Accueil

- Enregistrement des travaux à effectuer
- Recherche de la personne susceptible d'assurer au mieux la mission.

2^{ème} Etape : Exécution du Travail

- Contrat de mise à disposition du salarié pour la durée du travail prévu.
- L'utilisateur est responsable du suivi du travail et des accidents matériels éventuels.

3^{ème} Etape : Suivi Comptable

- Signatures des relevés des heures de travail en fin de mission ou en fin de mois
- Facture établie par l'association et adressée à l'utilisateur au début du mois suivant, pour règlement dès réception
- Bilan de mission à la demande de l'association pour le suivi du salarié.
- En début d'année, envoi par l'association d'un relevé des factures de l'année précédente pour déduction

Sous réserve d'agrément par Pôle Emploi du demandeur d'emploi proposé par l'association

LA BOULE MERENVIELLOISE

- La saison boulistique a repris depuis le 5 mars sur le boulodrome du village avec l'organisation d'un concours officiel en 4 parties qui fut un réel succès puisque 75 doublettes se sont inscrites occupant la totalité de la surface de jeu disponible.

Malgré l'affluence la journée s'est déroulée sans incident notable et nous avons pu assister à quelques parties âprement disputées du meilleur niveau.

- Les équipes Mérenviellois participent au championnat des clubs de 3ème division avec 2 à 3 équipes masculines et 1 équipe féminine.

Alors qu'il reste encore deux rencontres à disputer au mois d'octobre Mérenvielle se défend correctement et occupe actuellement la 8^{ème} place sur 16 participants en masculin et les dames se font remarquer par leur talent en se classant 5^{ème} sur 25.

Un grand bravo à notre équipe composée de Fabienne BOCHER et de Gisèle TOUZET qui ont remporté le concours à LARA le 27 mars.



- Un grand bravo également à Jacques ZIZARD qui faisait équipe avec notre ami Gaston Bettega lors des coupes de Pâques à Pujaudran et qui ont gagné le concours.

- C'est avec beaucoup de plaisir que nous accueillons dans le club, Armand et Françoise REGNARD, deux Mérenviellois bien connus et appréciés de tous qui viennent renforcer notre effectif.

- La reprise des concours amicaux des vendredis soirs a eu lieu le 6 mai. Nous rappelons qu'ils sont ouverts à tous les Mérenviellois, de tous niveaux.

LA BOULE MERENVIELLOISE ET SES AMIS A L'ASSAUT DES « DELICES DE LAFITTE »

Le club avait affrété un car le 8 mai pour passer une journée conviviale à Nerac entre amis, boulistes et non boulistes. Cinquante et une personnes ont répondu « présent » et ne l'ont pas regretté.

Les Mérenviellois connaissent bien la qualité des produits des « Délices de Lafitte » puisque chaque année ils nous offrent une dégustation abondante et font le régal des 65 ans et plus dans le colis de fin d'année de la mairie.

Cette journée fut donc l'occasion de faire une belle ballade sur la Baïse, de visiter une chocolaterie artisanale et un chai d'armagnac avec les dégustations obligatoires et de faire un copieux et délicieux repas à la ferme de Mr Caillau. Rien de bien recommandable pour la ligne mais magnifique pour le palais.





Les palmarès de l'école

du 38 T.S.M.



L'année sportive 2010 – 2011 a été très riche en événements sportifs ainsi qu'en résultats. Nos petits bisons ont porté très haut les emblèmes du club.

C'est avec une grande joie et une grande fierté que je vous fais parvenir les résultats des différents championnats que ce soit : Départemental puis Régional puis de France par club en 10mètres, Départemental et Régional individuel en 10m, Départemental et Régional en moderne 25-50m calibre 22lr où nos enfants représentaient notre village.

Merci à nos jeunes tireurs et merci à la Mairie pour son aide constante.

CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR CLUB à BEAULIEU

Après un départemental et un régional à Muret où Merenvielle dame le pion à de nombreux clubs prestigieux tels que Balma, Pamiers, nos bisons se classent pour la final 'France'.



Régional : repas offert aux enfants

Comme le disait le tireur français le plus célèbre (Pierre de Coubertin), l'important c'est de participer.

Après avoir brillamment remportés les titres départementaux et régionaux par équipe en carabine et pistolet nos jeunes tireurs mérenvillois nous ont encore fait vibrer lors des championnats de France à Beaulieu.

Les carabinières (Émilie, Agnès et Judith) ont terminé les phases de qualification à la seconde place.

Elles ont ménagé le suspense mais pas les nerfs des parents, en remontant de 2-0 à 2-2 mais se sont finalement inclinées 3-2 face à l'équipe de SA Ponote (qui a remporté l'argent de ces championnats de France). Elles terminent à la 9^{ème} place mais promettent de faire mieux l'année prochaine.

Nos pistolières (Amandine, Lillian et Clément) qui n'ont du leur sélection pour les championnats de France qu'à leur victoire régionale acquise de haute lutte, ont réalisé un très beau parcours en qualification mais ont échoué à une encablure de la finale et terminent à la 24^{ème} place.

Tout ceci est de bon augure pour les championnats individuels. Les parents n'ont pas fini de trembler, c'est toute la beauté du sport ! (Les parents et enfants présents ont concocté le texte).



France

LES 6 HEURES DES BISONS

A vaincre sans péril ... la bonne cause triomphe quand même !

Nos petits bisons de l'école de tir ont remporté toutes les récompenses de la première session des 6 heures de Mérenvielle ... et pour cause, ils étaient seuls à tester le bien fondé de la formule. Cette épreuve se déroule par équipe de 2 tireurs qui se relaient pour effectuer trois matches chacun. Ce rodage nous a permis de mesurer l'attrait pour nos jeunes qui ont tous été ravis mais aussi de renforcer l'esprit d'équipe et la convivialité qui sont le garant du bon fonctionnement de toute activité sportive. Les enfants attendent maintenant de partager l'expérience avec les équipes des autres clubs.



LE DEPARTEMENTAL 10 A BESSIERES

Le départemental s'est déroulé cette année à Bessières sur deux jours où José et moi avons un rôle d'arbitre et d'assistance technique pour notre club. Un maximum de coupes et de médailles pour 15 élèves :

1^{er} ou 1^{ere} : 10 médailles d'or > Amandine (débutante), Émilie, Agnès (2 fois), Lillian, Clément (2 fois), Judith (3 fois),

2^{ème} : 4 médailles d'argent > Marie, Chloé, Mathieu, Clément,

3^{ème} : 3 médailles de bronze > Amélie (débutante), Kevin, Mathieu

une coupe pour le meilleur pistoler départemental : Lillian

une coupe offerte par la mairie pour le « 30 premiers meilleurs plombs » > 38 t.s.m.

Le régional 10m se déroulera le week end des 21 et 22 mai à Saint Gaudens. Espérons que le travail de toute une année se solde par quelques sélections « France » comme le club y est habitué.

L'APPARTENANCE AU CLUB



Le bureau ainsi que José ont voulu que les élèves représentent le club et soient fiers de notre Village.

Un idée a germée et s'est concrétisée par la fabrication d'un survêtement. Celui-ci a une grosse tête de bison dans le dos et un écusson devant. La couleur a été choisie par les enfants. De superbes photos seront prises lors des futurs régionaux et France.

Une partie des élèves du mercredi après-midi. Après midi conviviale, dans le travail, le respect et la bonne ambiance avec la pause goûter toujours demandée à 18h.

Une petite fête de clôture sera organisée vers la mi juin, organisée par les élèves, qui inviteront des copains et copines afin de faire connaître le tir auprès des jeunes. L'après-midi débutera par une démonstration de tir par les élèves, puis une boom (les parents seront présents), un goûter et peut être une petite soirée grillade entre adultes et enfants.

Pour le bureau, Alain ROBERT Vice-président – Ecole de Tir - 06 31 52 92 53 – alain.robertna@wanadoo.fr

L'Arche des Bambins

La sortie de fin d'année s'est effectuée à Animaparc pour le plaisir des petits et grands. Les parents sont venus nombreux partager ce moment avec les enfants et l'équipe. Merci !



L'apéritif de fin d'année (le 8 juillet 2010), nous a permis de fêter ensemble l'arrivée de nouveaux enfants et le départ à l'école des plus grands.

Avec la rentrée, Nous avons repris les ateliers d'éveil, en avant la musique !



Noël : nous a permis d'offrir un spectacle aux enfants de la crèche et nous avons retrouvé avec bonheur les familles autour d'un goûter. La compagnie « Lily Prune » nous a présenté son spectacle : « Le Prince des Neiges ».

Les enfants ont ouvert les cadeaux à la crèche quelques jours plus tard.



Le carnaval : (thème libre) les enfants ont pu se déguiser et ils ont défilé sur la place de Mérenvielle avant de juger Mme carnaval dans la cour de la crèche, un goûter a clôturé la journée.



Les enfants iront au zoo de Plaisance du Touch pour la sortie de fin d'année, et nous aurons le plaisir d'assister le 12 juillet 2011 au spectacle « Bal da boum » présenté par Eulalie Eychenne.

Si vous ne savez pas quoi faire des jeux de vos enfants qui ont grandi, pensez à nous. L'association accepte toute donation. Merci.

L'équipe de « L'Arche des Bambins »

A.C.C.A. de MERENVIELLE

DIVAGATION ANIMAUX DOMESTIQUES

En regard de la convention fourrière établie entre la Mairie de MERENVIELLE et la S.P.A., il est rappelé que la divagation d'animaux domestiques est prohibée.

Par ailleurs, ces animaux errants dans la nature sont source de dégâts considérables à la faune sauvage, nécessaire à l'équilibre du milieu champêtre.

Les sociétaires de l'A.C.C.A. de MERENVIELLE veillent avec vigilance à la régulation dans le respect des bonnes densités des différentes espèces sur le territoire, que ce soit des prédateurs tels le renard, sanglier, sauvagine, etc... comme du « gibier noble » par notamment réintroduction génétique d'espèces en voie de récession voire de disparition.

Chiens et chats (classés animaux domestiques) doivent donc rester sous le contrôle de leurs propriétaires dans un rayon de 150 mètres autour de l'habitation sous peine de recours à la convention.

Rappel :

Adresse de la S.P.A : 6 Impasse Maurice Laurencin 31200 TOULOUSE

<http://www.spa-toulouse-refuge.com/>



Association Culture et Loisirs

2011 Il fera beau !



ACL est une association qui aimerait animer le village, nous vous invitons à nous rejoindre et faire toute proposition.

Tél : 09.64.34.10.96

Comme tous les ans, nous vous attendrons le dimanche 9 octobre pour notre traditionnel vide-grenier sur la place Et bien sur, la buvette sera assurée.

**ERIC ET CLARA
GARRIGUES ELEVEURS
A MERENVIELLE**

Vente directe de bœuf, de l'élevage à l'assiette...

Caissette 6 Kg: 79 euros

3 Kg de grillades

3 kg au choix de pot au feu ou
bourguignon ou steaks hachés

Caissette 12 kg: 154 euros

6 kg de grillades

6 kg au choix de pot au feu ou
bourguignon ou steaks hachés

Au détail:

Tournedos: 27.75 euros/Kg

Rosbif : 16.77 euros/Kg

Steaks hachés 10.00 euros/Kg

Saucisse de bœuf 10.00 euros/Kg

Autres nous consulter

**Réservez
dès
maintenant**

**Date de livraison:
18/05/2011**

**Pour être averti des prochaines ventes
envoyez nous un courriel à garriguese@wanadoo.fr**

**Commandes
jusqu'au: 15/05/2011**

Eric et Clara Garrigues, éleveurs à Mérenvielle, des vaches charolaises, race à viande, les animaux sont nourris avec la totalité de produits de la ferme. adhérents aux bonnes pratiques de l'élevage et autres organisations de qualités, vous proposent la vente directe de la viande de bœuf, emballé sous vide en paquet individuel prêt à mettre au congélateur, de l'élevage à l'assiette...

Quelques conseils: Les grillades (entrecôtes, faux filet, tranche grasse, tendre tranche, basses côtes, steaks) et les rosbif doivent être mis au réfrigérateur entre 8 et 10 jours après livraison, afin de compléter la maturation. Ensuite, la viande doit être consommée ou congelée. Le pot au feu, steaks hachés et bourguignon doivent être consommés ou congelés rapidement après la livraison, bon appétit!!

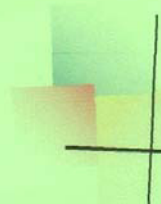
Éric et Clara Garrigues
Ferme de Laure
31530
Merenvielle

Téléphone: 05.61.86.59.19
Portable: 06.89.46.21.69

PETITES ANNONCES

LOUE mobil-home dans camping VENDRES Plage.
(Selon saison de début Mai à Mi-Septembre)
6 personnes : 4 couchages + 2 banquettes transformables
Pour tout type de séjour
Tél . : 06.19.54.57 .67


Particulier loue dans village de Mérenvielle toulousaine au calme T4/5 de plein pied entièrement rénovée 112 m2 habitable, sol tomettes, salon 27 m2 cheminée, cuisine 15 m2, 3 chambres, salle d'eau, WC séparé, jardin clos arboré 300 m2 plus terrasse Libre début août Loyer 770 € Tél. 05 62 71 21 20 ou 06 06 49 08 43



Jérôme SALVAN
Auto-entrepreneur
Siret : 518 716 923 00017

ÉLECTRICITE EN BATIMENT

-Neuf
-Rénovation
-Dépannage



Adresse : 26 avenue
de Bouconne
31490 Léguevin

Téléphone :
06.15.47.56.78
mail:
j.salvan.entreprise@gmail.com